



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E148785

VALABLE JUSQU'AU

04/11/2026

ÉDITÉ LE

20/02/2026

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 30/11/2007

Forme juridique : SARL

Capital : 10 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC GAP 501579361

Siret : 501 579 361 00012

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 8111941

Assurance Responsabilité Travaux :

ABEILLE IARD & SANTE 74871834

Assurance Responsabilité Civile :

ABEILLE IARD & SANTE 74871834

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/08/2025

Raison sociale : AILLIAUD FRERES

6 RUE DE LA BOISERIE  
ZA LA JUSTICE II  
05000 GAP

Téléphone : 04 92 52 22 86

Fax : 04 92 53 44 56

Portable : 0631820114

Site Internet :

E-mail : administratif@ailliaudfreres.fr

Responsabilité légale :

AILLIAUD LAURENT CO-GÉRANT / MORISSET CORINNE CO-GÉRANTE

Effectif moyen : 10

Tranche de classification : EFF2A

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

| Code | Qualification(s) en cours de validité                                 | * Date d'attribution |
|------|-----------------------------------------------------------------------|----------------------|
| 5211 | Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE | 27/10/2023           |

## Catégories de travaux RGE couvertes

| Catégories                                                               | Date d'attribution |
|--------------------------------------------------------------------------|--------------------|
| o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz | 01/01/2021         |
| o Radiateurs électriques, dont régulation.                               | 01/01/2021         |

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.